

BULLETIN D'INSCRIPTION 2018

Stages Ecole de trial Ile de France

A retourner accompagné du règlement par chèque à l'ordre de la Ligue Moto IDF à :
Ligue Motocycliste Ile de France 6, rue du 8 mai 1945 91470 LIMOURS

TARIF DES STAGES Initiation au Trial / Perfectionnement (La maîtrise d'une moto à boîte de vitesse est nécessaire pour participer à ces stages)

avec moto personnelle	45 €
avec prêt de moto (casse à la charge des stagiaires - prévoir sur place un chèque de caution de 150€)	115 €

TARIF DES STAGES 1/2 Journée « découverte » enfants (6 - 10 ans) (L'équilibre sur 2 roues est requis pour participer à ces stages)

avec moto personnelle	30 €
avec prêt de moto (casse à la charge des stagiaires - prévoir sur place un chèque de caution de 150€)	40 €

TARIF DES STAGES 1/2 Journée « découverte » féminines (La maîtrise d'une moto à boîte de vitesse est nécessaire pour participer à ces stages)

avec moto personnelle	35 €
avec prêt de moto (casse à la charge des stagiaires - prévoir sur place un chèque de caution de 150€)	55 €

Date du stage : Type de stage :

Pour stages 1/2 journée, à choisir : *matin* ou *après-midi* (rayez la mention inutile)

NOM : Prénom :

Adresse:

Tél. : E mail :

Seules les inscriptions accompagnées du règlement seront prises en compte et confirmées par retour.

En cas d'absence, sans avoir prévenu les organisateurs au moins 48 H avant le stage, le montant de l'inscription ne pourra être remboursé.

Je soussigné : atteste sur l'honneur que mon véhicule désigné ci-après est assuré en Responsabilité Civile dans le cadre de son utilisation pour le stage mentionné ci-dessus.

Moto : Compagnie d'assurance : et certifie ne pas présenter de contre-indication médicale pour la pratique du Trial lors de cette journée de stage.

Il est rappelé aux stagiaires que leur matériel est placé sous leur entière responsabilité. Ils doivent en assurer la surveillance et ne pourront en aucun cas invoquer la responsabilité de la Ligue et du moto club en cas de vol ou de dégradation lors de cette journée.

Autorisation parentale pour les mineurs :

Je soussigné : autorise mon enfant à participer au stage du et certifie qu'il ne présente pas de contre-indication médicale pour la pratique du Trial.

Tous les stagiaires sont couverts par une assurance individuelle souscrite auprès du Cabinet Volsy à Puteaux (92). Les garanties sont les suivantes : Garantie Décès : 9500 € I.P.P : 18 780 €. Les stagiaires considérant cette couverture insuffisante doivent souscrire des garanties complémentaires auprès d'un assureur de leur choix.

Signature du stagiaire ou d'un des parents pour les mineurs (précédée de la mention lu et approuvé) :